

Récupération.—Le Service Forestier du Dominion, certains services forestiers provinciaux et certaines compagnies concessionnaires ont fait des recherches sur la récupération. Il a été constaté, dans les endroits les plus favorables du moins, que la croissance se compare favorablement avec celle des pays de l'Europe septentrionale où l'on obtient une moyenne annuelle de 25 pieds cubes par acre.

Les recherches entreprises dans différentes régions forestières indiquent que la reproduction naturelle des essences principales, tant de bois tendre que de bois dur, suffit à restaurer la futaie, à moins que la forêt devienne la proie d'incendies désastreux et répétés. Le feu ou l'exploitation exclusive d'une ou plusieurs essences peuvent modifier temporairement la composition de la futaie et causer momentanément une disette locale de ces essences, mais on peut compter qu'avec le temps et pourvu qu'il reste des arbres à graines la reproduction naturelle les remplacera. Le reboisement artificiel par la semence ou la plantation d'arbres occupe une place définie, bien que limitée, dans l'industrie forestière canadienne en ce qu'elle réhabilite les régions fortement dévastées, repeuple de bois les terres défrichées par erreur pour l'agriculture et fournit et améliore les lots boisés des fermes et les zones d'abri.

Il y a donc apparemment suffisamment de bois de dimension commerciale pour maintenir la coupe annuelle à son niveau actuel et permettre un degré modéré d'épuisement pour autres causes jusqu'à ce que la repousse de dimension marchande puisse répondre aux besoins. Il importe toutefois de se rappeler qu'il est nécessaire que les approvisionnements d'espèces de bois recherchées par l'industrie soient situés là où ils puissent être coupés et livrés aux manufactures à un prix qui permette de vendre ensuite le produit ouvré avec profit sur les marchés du monde. En outre, le bois devrait être distribué selon des groupes successifs d'âge afin qu'il y ait une récupération constante de bois marchand.

Influences convergent vers une base de rendement continu.—Au cours des vingt dernières années, la formation de la mentalité publique en matière de prévention des incendies a fait de grands progrès et les méthodes de combattre le feu des organismes d'Etat aussi bien que privés ont gagné en efficacité au point que les pertes annuelles causées par le feu ont fortement diminué malgré l'augmentation des dangers. Il est évident qu'il y a encore lieu d'améliorer grandement cette protection contre le feu puisque, les dix années de 1929-38, les relevés montrent que la superficie moyenne de forêt détruite annuellement par le feu est de 1,716,000 acres, dont 551,000 acres de bois marchand et 1,165,000 acres de repousse et de terre déboisée, ce qui représente la destruction de 833,000,000 de pieds, m.p. de bois de sciage et plus de 2,000,000 de cordes d'autre bois.

Une autre forte influence est le plus grand cas que l'on fait de l'importance de la jeune pousse. Plusieurs futaies de repousse qui se sont élevées après une première coupe ou un incendie ont maintenant atteint la dimension marchande et commencent à attirer l'attention. En prévision de la nécessité d'une directive pratique dans l'exploitation de ces jeunes forêts accessibles, le Service Forestier du Dominion consacre la majeure partie des efforts de ses diverses stations d'expérimentation à l'amélioration de la qualité et à la croissance plus rapide de la jeune brousse que la nature a établie. De même, les exploitants s'intéressent davantage à établir leurs opérations sur une base de rendement ininterrompu et dressent des plans dans ce sens.

Des changements très significatifs s'opèrent dans les divers usages du bois, lesquels permettent d'utiliser du bois de dimension et de qualité non marchandes comme bois de sciage. L'essor phénoménal de l'industrie de la pulpe et du papier a créé un marché à d'immenses quantités de bois pour lequel il n'y avait pas de demande il y a vingt-cinq ans et les progrès de l'industrie de la rayonne, du cellophane